



**Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de
l'UQAM (AFESH-UQAM)**

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : afesh@uqam.ca

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 septembre 2014

A-M050 12h30

Ordre du jour proposé :

- 0.0 Procédures
- 1.0 Revue de l'année 2013-2014
- 2.0 Plan d'action
 - 2.1 Plénière
 - 2.2 Délibérante
- 3.0 Élections
- 4.0 Liberté d'expression à l'UQAM
- 5.0 Varia
- 6.0 Levée

0.0 PROCÉDURES

- 0.1 Ouverture
 - 0.1.1 Que l'assemblée générale débute.
Dûment proposée
Dûment appuyée
AU
- 0.2 Praesidium
 - 0.2.1 Que Patrick Véronneau assure l'animation de l'AG et Maryse Forget le secrétariat.
Dûment proposée
Dûment appuyée
AU
- 0.3 Ordre du jour
 - 0.3.1 Que l'ordre du jour soit le suivant :
 - 0.0 Procédures
 - 1.0 Revue de l'année 2013-2014
 - 2.0 Plan d'action
 - 2.1 Plénière
 - 2.2 Délibérante
 - 3.0 Élections
 - 4.0 Varia

5.0 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

0.3.1.1 Amendement : Que l'on ajoute le point 1.0 « Liberté d'expression à l'UQAM ».

Dûment proposé

Dûment appuyé

0.3.1.1.1 Sous-amendement : Que le point « Liberté d'expression à l'UQAM » soit au point 4.0.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

0.3.1.2 Amendement : Que l'on ajoute le point « Subventions » au point 1.0 de l'ordre du jour.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

Vote sur la principale telle qu'amendée :

0.0 Procédures

1.0 Revue de l'année 2013-2014

2.0 Plan d'action

2.1 Plénière

2.2 Délibérante

3.0 Élections

4.0 Liberté d'expression à l'UQAM

5.0 Varia

6.0 Levée

AU

1.0 REVUE DE L'ANNÉE 2013-2014

Proposition privilégiée de plénière de 15 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

2.0 PLAN D'ACTION

2.1 Plénière

Proposition privilégiée d'une plénière de 30 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Proposition privilégiée d'ajournement à partir de maintenant jusqu'à 14h10 en vue d'une levée de cours (14h à 17h).

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de la ré-ouverture de l'assemblée générale à 14h19.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

2.2 Délibérante

2.2.1 *Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;*

Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;

Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;

Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;

Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centre de services de proximités (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;

Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;

Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;

Que l'on lance une campagne contre l'austérité intitulée «Osons le printemps!».

Que cette campagne s'articule sur 2 axes:

-Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)

-Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.

Que l'on fonde et finance un comité Printemps 2015 UQAM.

Que l'on articule localement cette campagne dans le cadre de la campagne À nous l'UQAM!

Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec.

Que l'on ramène cette proposition à l'ASSÉ.

Qu'un Congrès fasse le point au cours de l'automne sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser le discours et de poser des revendications plus précises.

Dûment proposée

Dûment appuyée

2.2.1.1 Amendement : retirer «Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État »

Dûment proposé

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

2.2.1.2 Amendement : retirer «intitulée "Osons le printemps!"».

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

2.2.1.3 Amendement : ajouter «Que l'on fonde un comité ad hoc de soutien aux besoins matériels et émotifs des grévistes.»

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

2.2.1.4 Amendement : ajouter «Que l'AFESH appelle ses groupes alliés à la grève lors du 1^{er} mai 2015.»

Dûment proposé
Dûment appuyé
Adopté à majorité

2.2.1.5 Amendement : retirer «Que l'on fonde et finance un comité Printemps 2015 UQAM.»

Dûment proposé
Dûment appuyé
Rejeté à majorité

2.2.1.6 Amendement : ajouter «Que l'AFESH appuie le mouvement de grève social du 1^{er} mai 2015» .

Dûment proposé
Dûment appuyé
AU

2.2.1.7 Amendement : remplacer «comité Printemps 2015» par «comité de mobilisation intersyndicale anti-austérité.

Dûment proposé
Dûment appuyé
Rejeté à majorité

Vote sur la principale 2.2.1 telle qu'amendée :

Que l'on lance une campagne contre l'austérité.

Que cette campagne s'articule sur 2 axes:

-Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)

-Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.

Que l'on fonde et finance un comité Printemps 2015 UQAM.

Que l'on fonde un comité ad hoc de soutien aux besoins matériels et émotifs des grévistes.

Que l'on articule localement cette campagne dans le cadre de la campagne À nous l'UQAM!

Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec.

Que l'on ramène cette proposition à l'ASSÉ.

Qu'un Congrès fasse le point au cours de l'automne sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser le discours et de poser des revendications plus précises.

Que l'AFESH appelle ses groupes alliés à la grève lors du 1^{er} mai 2015.

Que l'AFESH appuie le mouvement de grève social du 1^{er} mai 2015.

AU

2.2.2 Considérant l'ampleur des attaques des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;

Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;

Considérant que cette période est propice à un front commun entre les étudiant-es et les travailleuses et les sans-emplois contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois ;

Considérant que seule une grève prolongée au printemps nous donnera l'espace et le temps pour radicaliser les pratiques et les discours des luttes qui y seront menées;

Automne 2014

Que l'on participe à la manifestation du 31 octobre contre l'austérité et que l'on tienne une assemblée générale de grève à cet effet.

Hiver 2015

Que l'on tienne un congrès spécial début février pour juger l'état de la situation.

Qu'une manifestation nationale ait lieu en avril et que l'on coordonne une journée de grève à cet effet avec les groupes communautaires et les travailleurs et travailleuses.

Qu'une manifestation soit un ultimatum au projet d'austérité et comme menace d'une GGI à l'hiver 2016.

Qu'advenant une grève dans le secteur public, l'AFESH tienne une assemblée spéciale de grève reconductible et qu'elle invite les autres associations à faire de même.

Que l'ASSÉ mette en branle une GGI ayant pour fenêtre l'hiver 2016 pour un réinvestissement dans les services publics.

Dûment proposé

Dûment appuyé

2.2.2.1 Amendement : remplacer «GGI» par «escalade des moyens de pressions»

Dûment proposé

Dûment appuyé

Proposition privilégiée de fixer la durée des interventions à 1 minute 30 secondes pour toute la durée du point 2.0 Plan d'action.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Amendement 2.2.2.1 : Adopté à majorité

2.2.2.2 Amendement : remplacer «ayant pour fenêtre l'hiver 2016» par «pouvant mener à la GGI à l'hiver 2016».

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Vote sur la principale 2.2.2 telle qu'amendée : Rejetée à majorité

2.2.3 Considérant l'ampleur des attaques des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;

Considérant l'imminence des négociations du secteur publique, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;

Considérant que cette période est propice à un front commun entre les étudiant-es et les travailleuses et les sans-emplois contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois ;

Considérant que seule une grève prolongée au printemps nous donnera l'espace et le temps pour radicaliser les pratiques et les discours des luttes qui y seront menées;

Automne 2014

Que l'on participe à la manifestation du 31 octobre contre l'austérité.

Que l'on tienne une assemblée générale afin de tenir une journée de grève pour la manifestation du 31 et une journée pour des actions de perturbation à la mi-novembre.

Que ces deux journées soient posées comme des ultimatums au projet d'austérité et comme menace d'une grève reconductible en mars prochain.

Hiver 2015

Que l'on tienne un congrès spécial début février pour juger l'état de la situation.

Mobilisation en vue de votes de grèves reconductibles en mars.

Qu'une manifestation nationale ait lieu fin février, début mars. ~~Qu'elle ait comme thématique «Vers la grève!»~~

Dûment proposée

Dûment appuyée

2.2.3.1 Amendement : ajouter «Que le nouveau matériel de mobilisation de l'ASSÉ sur l'austérité soit revu de façon à ce qu'il ne soit plus simpliste au point de manquer de pertinence et ce, à fin de permettre une mobilisation intelligente au service de l'esprit critique.»

Dûment proposé

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

2.2.3.2 Amendement : retirer «Qu'elle ait comme thématique "Vers la grève!"»

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

Vote sur la principale 2.2.3 telle qu'amendée : Adoptée à majorité

[Patrick Véronneau quitte l'animation à 16h32]

Proposition privilégiée d'Ariane Aubin-Cloutier à l'animation.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Proposition privilégiée de mettre en dépôt le point 2.0 de l'ordre du jour et d'y revenir après le point 3.0.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

3.0 ÉLECTIONS

3.1 Que la procédure de vote soit la suivante : nommer et présenter le poste vacant, les personnes intéressées se présentent au micro, et quittent l'assemblée lors de la délibération.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

3.2 Que l'on ajoute une période de questions de 10 minutes maximum pour chaque poste.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

3.3 Que Simon Charrette soit élu comme secrétaire aux affaires uqamiennes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

3.4 Que Laurent Hotte soit élu comme secrétaire aux affaires externes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

[postes vacants : Secrétaire aux études avancées
Secrétaire aux finances
Délégué-e à la commission des études]

Proposition privilégiée de constatation du quorum.

Le quorum n'est pas constaté.

Levée de l'assemblée à 17h30.